

C8. Le Médoc des mattes

+

Légende

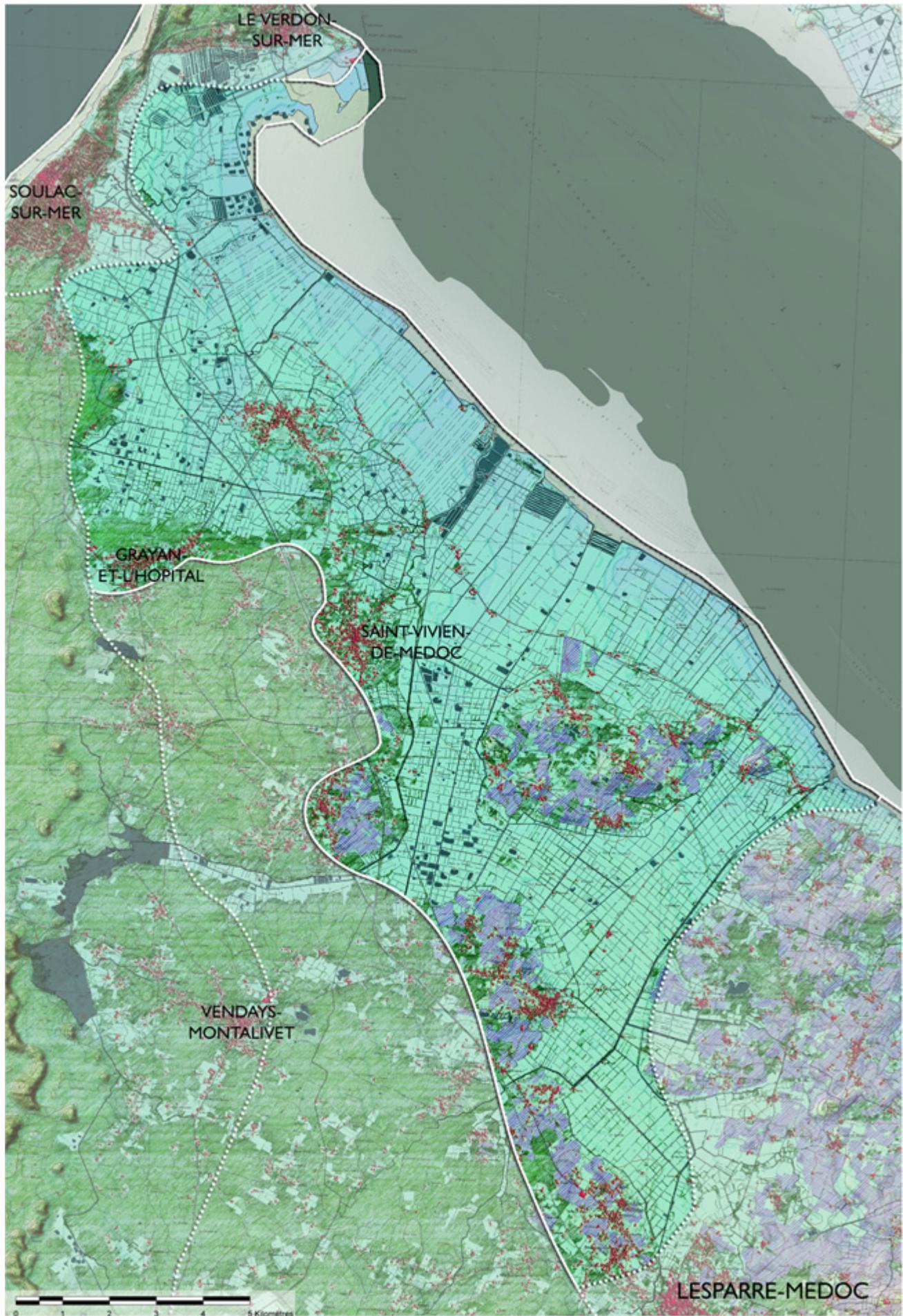
-  Limite franche
d'unité de paysage
-  Limite progressive
d'unité de paysage

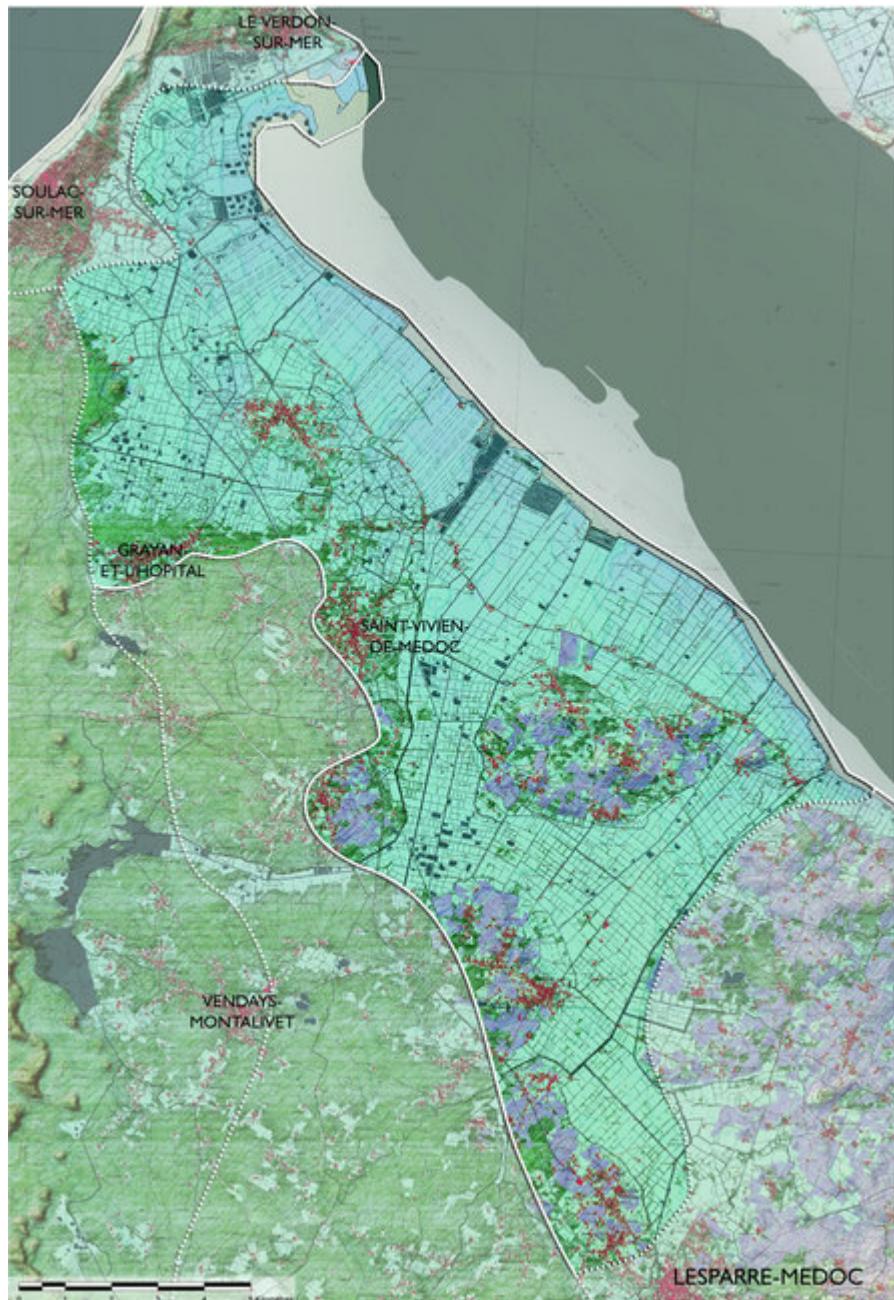
-  Urbanisation
-  Forêts et autres
structures arborées
-  Zone d'activités
-  Vignes
-  Eaux de surface
-  Courbes de niveau

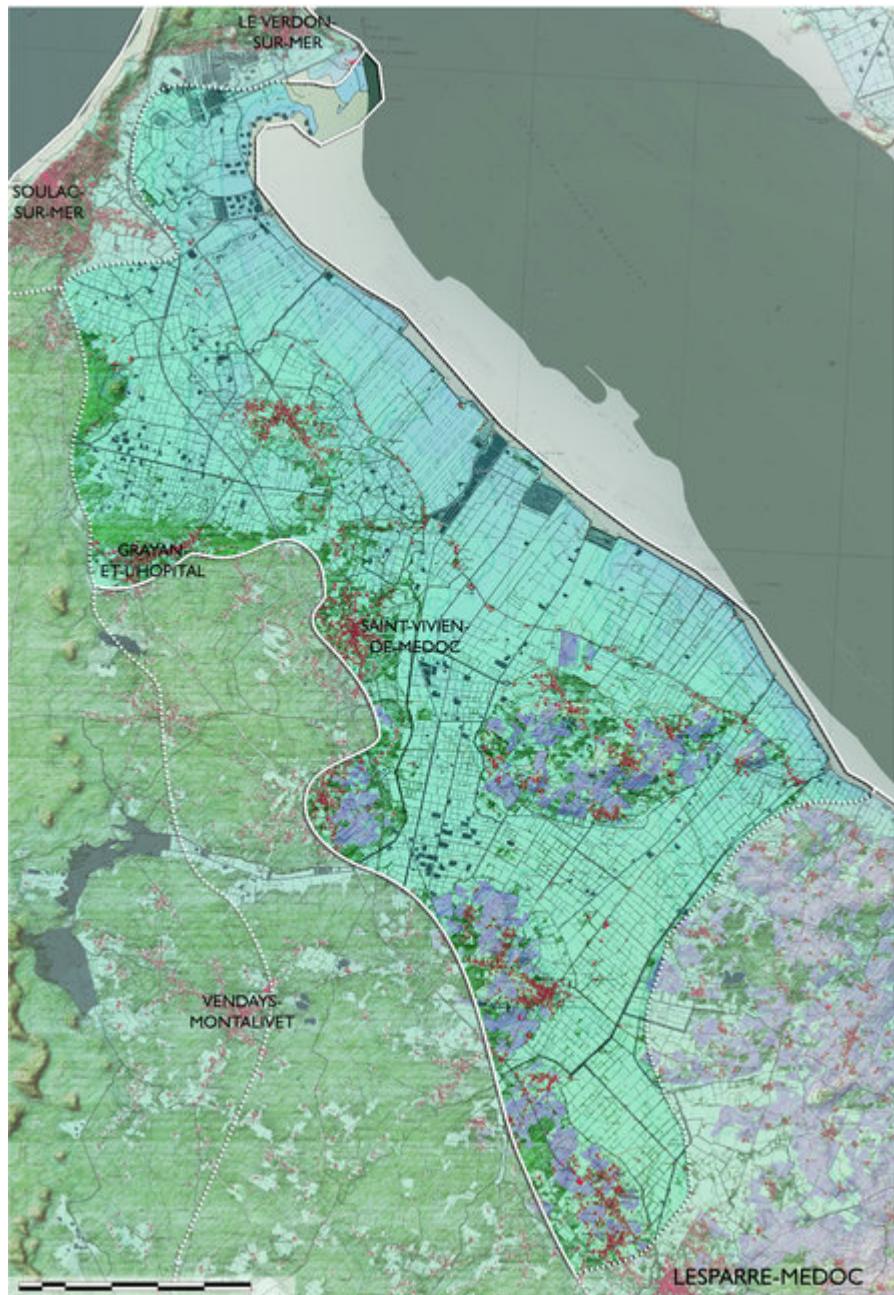
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25



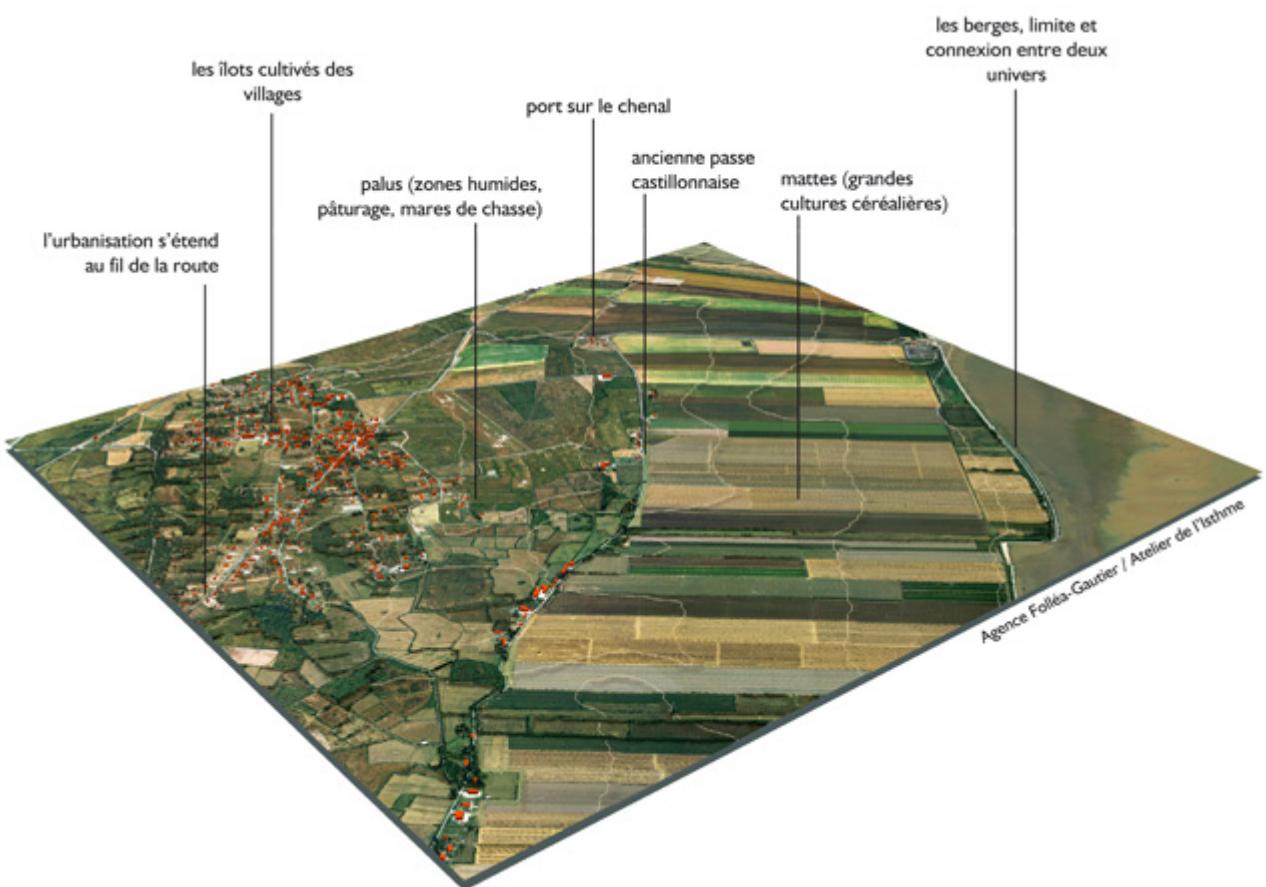
Reliefs

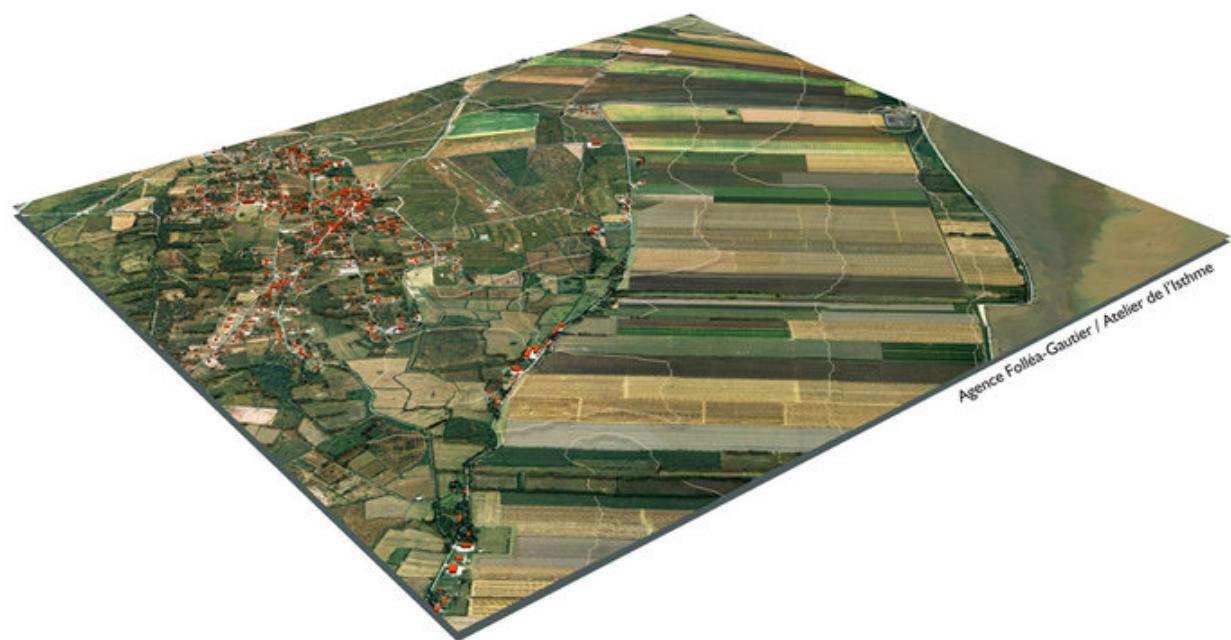




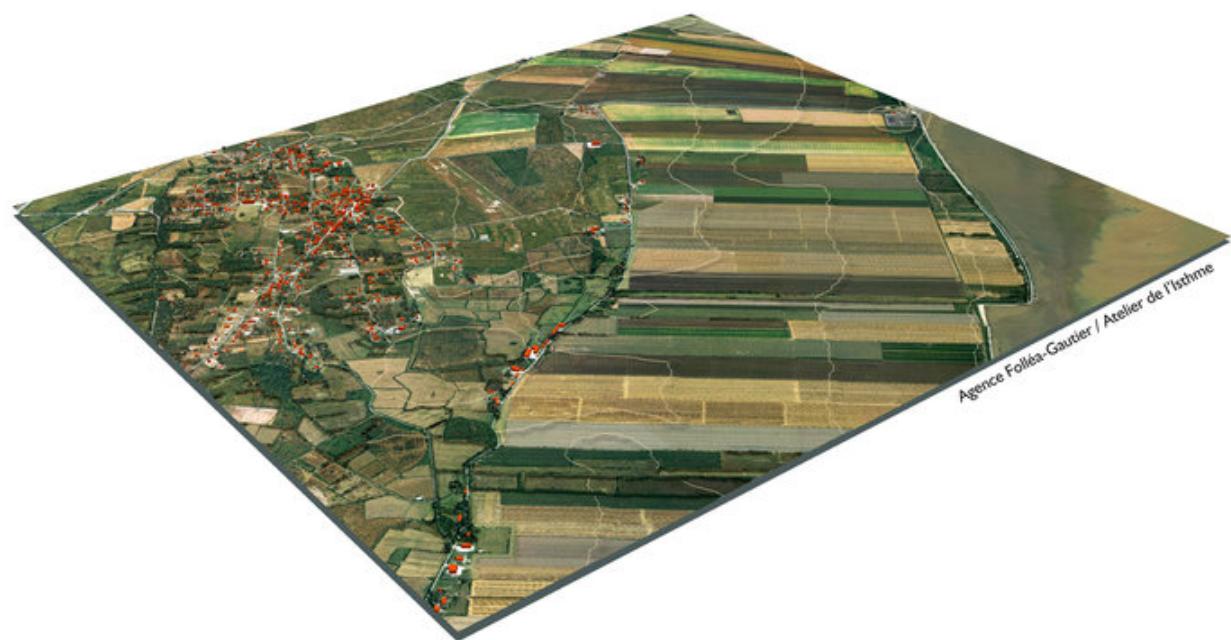


+ -





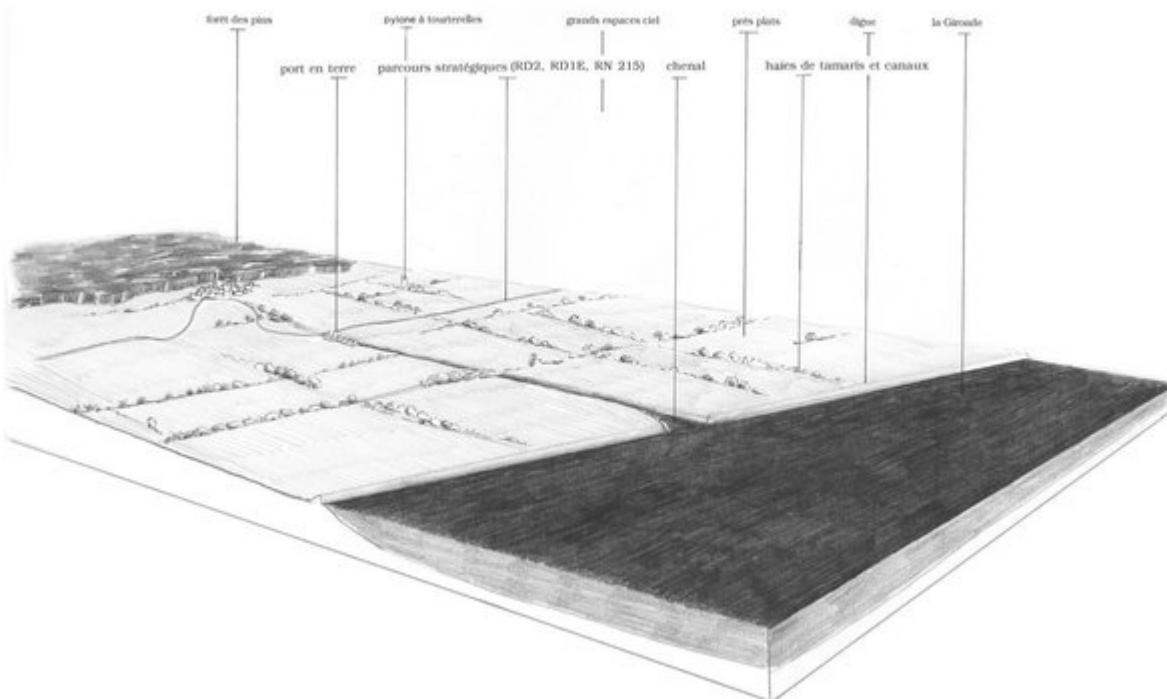
Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



A la pointe nord de la Gironde, le Médoc des mattes - dernière unité estuarienne avant la pointe du Verdon, plus tournée vers l'océan - est en très grande partie constitué de terres gagnées sur les eaux après les grands travaux du XVIII^e siècle. Cette particularité se lit d'ailleurs très bien dans la constitution des sols : le socle, bien délimité, est principalement formé d'alluvions modernes de l'holocène, tout comme l'estuaire en lui-même. Ces vastes marais s'étendent entre Lesparre-Médoc et le Verdon-sur-Mer, soit environ 25 km du nord au sud, et entre 5 et 10 km dans les terres, jusqu'à la lisière de la forêt des Landes girondines.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Les marais, paysage fabriqué et omniprésent

Dans ces paysages de basses terres, humides et absolument horizontales, un décor très particulier s'offre au regard : les larges parcelles de marais pâturés (bovins, ovins, chevaux) ou cultivés (céréales, lin...) se succèdent, dégageant des vues très lointaines où les éléments verticaux prennent une grande importance (arbres isolés, lignes électriques...). L'ambiance végétale est différente : l'abondance de l'eau se fait sentir par une profusion verte, à perte de vue. Les haies forment les limites de ces perspectives, qu'il s'agisse des tamaris traditionnels - souvent sur le déclin et peu remplacés - ou de ripisylves touffues accompagnant les divers canaux.



Les mattes s'étendent ici en vastes prairies, seules les berges, légèrement boisées, ferment l'horizon - Soulac-sur-Mer
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le pâturage, mode d'exploitation (et de gestion) traditionnel de ces milieux, est encore pratiqué sur certaines terres -
Soulac-sur-Mer
crédits : Agence Folléa-Gautier



Elevage bovin au nord-ouest du chenal de Guy - Jau-Dignac-et-Loirac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les cultures de lin ou de céréales dessinent des horizons encore plus dégagés que les prairies - Soulac-sur-Mer
crédits : Agence Folléa-Gautier



Quelques arbres isolés animent parfois ces paysages très ouverts - Queyrac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les ripisylves composent des espaces plus restreints, correspondant aux mailles du réseau des canaux - Queyrac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Réseau hydraulique, digues et routes forment la trame de ce paysage. Souvent associés, ils permettent d'appréhender le fonctionnement de ce territoire, entièrement dépendant d'aménagements anthropiques, et offrent une diversité de situations qui enrichit les perceptions du visiteur. Les routes-digues, légèrement surélevées, proposent un regard différent sur les mattes ; celles bordant les canaux, flanquées de longues ripisylves opaques, révèlent soudain les marais à l'occasion d'une ouverture. Enfin, la variété des chenaux eux-mêmes est intéressante : plus ou moins profonds, sinueux ou rectilignes, dégagés ou étouffés sous les broussailles... Ils apportent une diversité bienvenue dans ce paysage sans reliefs.



La route de la Plage s'étire à travers les Mattes des Cabireaux, rectiligne jusqu'à l'horizon de la digue - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Des haies denses accompagnent les fossés, délimitant des couloirs fermés à travers les palus - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Quelques ouvertures permettent de découvrir les marais au-delà de ces haies - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Chemin bordé de canaux à travers les palus - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le fil sinueux du Coulage des Quatre Passes - Talais
crédits : Agence Folléa-Gautier

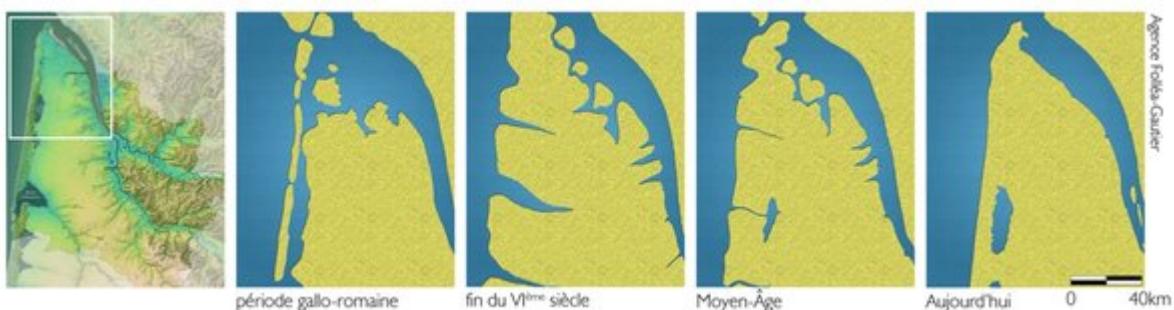


Le long fossé rectiligne de la route de la Plage - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le chenal du Gua et ses berges boisées - Vensac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Des îlots à la pointe



Évolution de la péninsule du Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier

La morphologie de la pointe du Médoc a subi des transformations conséquentes depuis la formation de l'estuaire, dues aux évolutions naturelles (apports de sédiments, érosion) mais aussi aux interventions humaines. Si le Médoc forme aujourd'hui une presqu'île d'un seul tenant, trouvant son achèvement dans cette pointe aiguë, ses rivages présentaient autrefois un profil bien plus découpé, la péninsule se prolongeant même, par périodes, en un archipel aux îles mouvantes dont Cordouan formait le dernier maillon. Les apports sédimentaires dus aux courants marins et aux fleuves ont eu tendance à 'gommer' ces irrégularités, mais c'est l'action humaine qui façonna la pointe de Grave.

Installée sur les restes sableux d'un cordon littoral, la 'passe castillonnaise', chemin reliant Saint-Christoly (anciennement appelé Saint-Christoly-de-Castillon) à Soulac, formera la structure de cette conquête de l'estran, apportant les bases d'une digue semi-artificielle. A partir du XVII^e siècle, les marais situés à l'ouest de ce léger bourrelet sont asséchés et drainés, devenant des palus exploitables pour l'élevage. Ensuite, durant le XVIII^e siècle, cette conquête de terres sur la mer se poursuit par la construction de digues : les mattes étendent de nouveau, vers l'est de la passe, les terrains destinés à la production.

Les berges, limite et connexion entre deux univers

Les premiers signes de la proximité avec l'estuaire se découvrent bien loin des berges : sur les chenaux les plus importants sont installés de petits ports, parfois jusqu'à deux kilomètres de l'embouchure. De petites embarcations de pêche ou de loisir suivent ici le rythme des marées, flottant ou s'échouant sur la vase. Des villages de cabanes bordent ces quais : souvent autoconstruites, celles-ci sont composées de pans de bois goudronnés. En poursuivant la route vers l'estuaire, l'horizon reste résolument bouché : la haute digue côtière est la seule perspective au bout du chemin.

Construite tout au long des mattes, elle est un élément clef dans le maintien hors d'eau des marais littoraux, et forme une interface entre ces deux paysages. Après les avoir cachés l'un à l'autre, elle se révèle le meilleur point de vue pour observer leur rencontre, donnant à voir les lointains horizons de la rive droite de l'estuaire, comme les vastes parcelles dégagées des marécages. Quelques installations pavillonnaires relativement récentes voient le jour derrière la digue, à l'extrémité des routes. Ces poignées de maisons s'installent en bord de voie, isolées dans leur jardin, sans tenir compte de la richesse du site alentour, ni même du caractère inondable de ces terrains. Au vu de l'importance de ces lieux en termes de perception et de compréhension des paysages des mattes, cette tendance doit être analysée et maîtrisée.



Le port de Saint-Vivien forme un site de caractère sur le chenal du Gua - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cet assemblage hétéroclite de cabanes, incongru au cœur des marais, jouxte le port - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



La digue barre l'horizon vers l'est, ne laissant rien deviner du paysage de l'estuaire - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les terres des mattes, les eaux de l'estuaire, et la simple digue qui les sépare - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Quelques habitations occupent une position très sensible, juste en retrait de la digue - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier

Une naturalité contrastée des marais

L'estuaire de la Gironde forme un site-clé au regard des flux migratoires aviaires, et ce notamment grâce aux vastes étendues de marais, aptes à accueillir les oiseaux au cours de leur périple. Ces milieux façonnés par l'homme offrent en effet des conditions très riches en termes d'habitat et de biodiversité. Mais les évolutions récentes de l'agriculture, et la déprise du pâturage en particulier, ont modifié ces facteurs. D'une part, les grandes cultures céréalières diminuent fortement, par leur mode de gestion, la naturalité de ces espaces : les fossés n'assurant pas un drainage suffisant pour la production recherchée, ils sont complétés ou remplacés par des réseaux souterrains ressuyant totalement le sol.

L'ensemble du territoire des mattes, à l'est de la passe castillonnaise, ne s'apparente plus aujourd'hui que difficilement à un marais. D'autre part, les palus à l'ouest ont été réinvestis en grande partie par les chasseurs. En acquérant des superficies importantes de zones humides et en y aménageant des mares de chasse, ils permettent le maintien des milieux naturels marécageux. Néanmoins, contrairement au pâturage, leur action n'évite pas nécessairement l'enrichissement de ces parcelles, et les paysages très ouverts des palus tendent par endroits à se refermer.

Les îlots cultivés des villages

Cette unité de paysage reste très peu habitée : les quelques zones urbanisées sont séparées par de larges prairies inoccupées. Cet état de fait est évidemment lié à la nature de ces terrains, marécageux et uniquement maintenus hors d'eau par de complexes aménagements. Les villages sont donc installés sur les quelques reliefs hautes (à peine perceptibles) dépassant de façon un peu plus marquée le niveau de la mer, îlots au cœur des palus ou limites du plateau sableux landais, qui accueillent également quelques vignes. Ce sont donc les bordures sud-ouest de l'unité ainsi que les communes de Jau-Dignac-et-Loirac et Talais qui constituent ces parties habitées.



En arrivant depuis le nord, le village se signale par une densité végétale plus importante et par la silhouette de son clocher -
Talais

crédits : Agence Folléa-Gautier



La présence notable des pins souligne l'implantation du village, en bordure du plateau landais - Vensac
crédits : Agence Folléa-Gautier



En lisière de la forêt, on retrouve la présence de la vigne - Vensac
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'urbanisation y est assez hétéroclite, si les villages anciens sont en général bien groupés, leur densité est variable : façades continues à Saint-Vivien-de-Médoc, trame plus aérée à Talais. En sortant de ces coeurs de bourgs organisés l'habitat pavillonnaire peu dense est souvent de mise ; mais cette configuration, grande consommatrice d'espace, peut créer des ambiances intéressantes lorsque l'exubérance végétale des jardins s'exprime dans l'espace public. Les franges de la forêt apportent aussi quelques situations composites assez riches où urbanisation, cultures et boisements se trouvent mêlés. Toutefois, la majorité de ces extensions présente aujourd'hui une urbanisation sans qualités.



Le centre du bourg, bien constitué, semble très vivant - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



Plus aéré, le cœur de Talais est valorisé par de belles bâties - Talais
crédits : Agence Folléa-Gautier



En périphérie des bourgs, la structure urbaine laisse place à l'éparpillement - Talais
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les pavillons s'alignent sans cohérence au long des routes - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier



L'espace public est inexistant et les bords de route peu accueillants - Queyrac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les jardins privés créent un couloir végétal, rappelant certaines routes des marais - Talais
crédits : Agence Folléa-Gautier

Enjeux de protection / préservation

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâtis remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

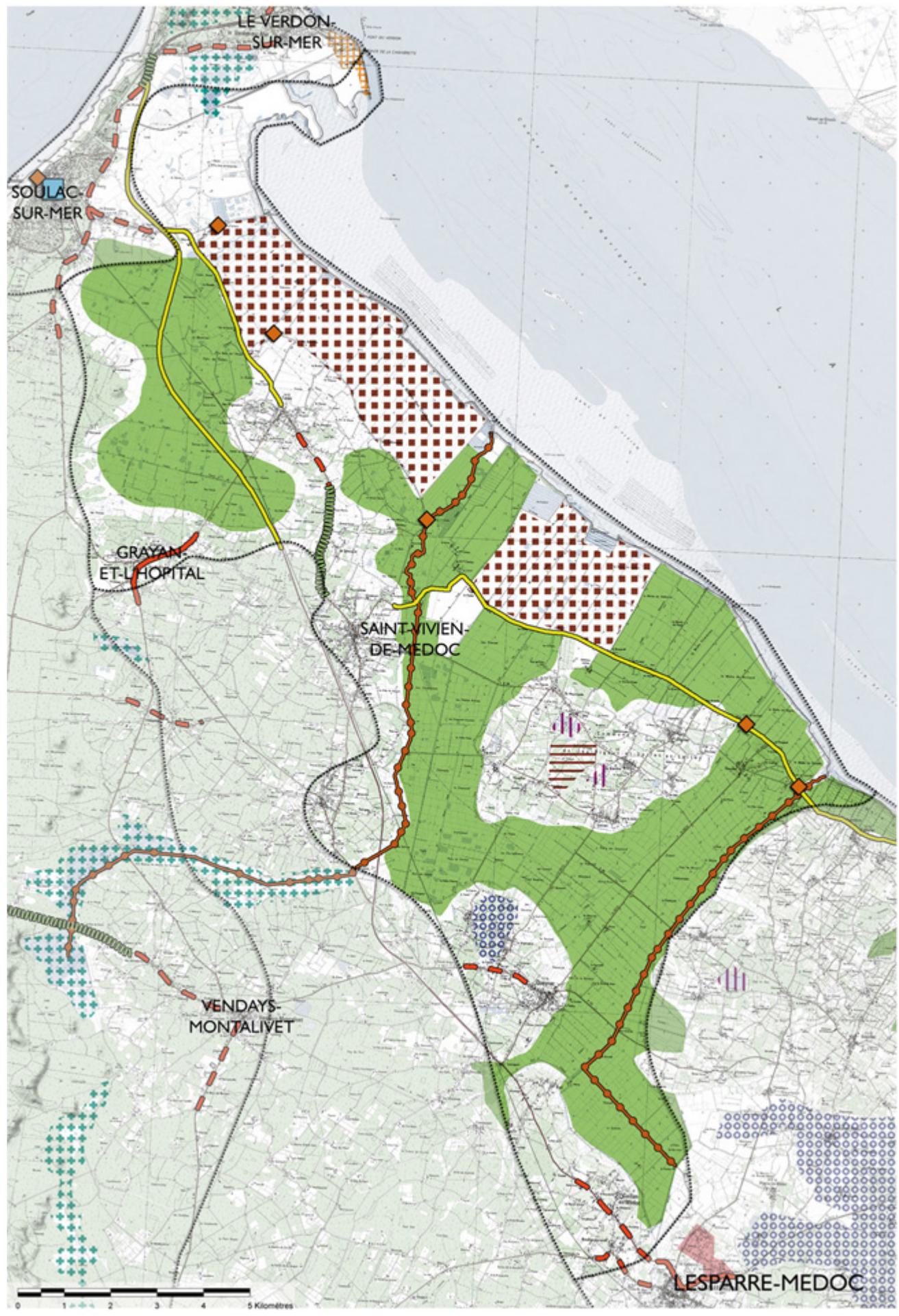
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

- Urbanisation linéaire
 - Carrières et gravières
 - Paysages de monocultures
 - Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
 - Peupleraies
-
- Limite du département
 - Limite d'unité de paysage









Canaux au nord de Talais

crédits : Agence Folléa-Gautier

Le réseau hydraulique : entretien et gestion des réseaux de canaux, création d'itinéraires de promenade et de liaisons douces.



Prairie pâturée en limite sud-est de Soulac-sur-Mer

crédits : Agence Folléa-Gautier

Les prairies des marais : maintien des paysages ouverts des marais, gestion des prairies par pâturage.



Haie endommagée dans les palus - Soulac-sur-Mer
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le réseau des haies : repérage et protection des haies et arbres isolés, renouvellement des haies de tamaris traditionnelles, maintien de la continuité des corridors écologiques locaux.

Enjeux de valorisation / création



La digue offre des points de vue à valoriser - Saint-Vivien-de-Médoc

crédits : Agence Folléa-Gautier

La digue et ses abords : création d'itinéraires de découverte de la digue et du marais, aménagement de sites clefs de découverte des paysages de la limite, arrêt des constructions à proximité de la digue, inscription des bâtiments existants dans le paysage.



Une gestion adaptée de la végétation permettrait d'offrir des vues vers les marais - Queyrac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les paysages des routes : entretien des abords des routes, entretien des canaux, gestion des ripisylves et des haies, maintien d'ouvertures paysagères.

Enjeux de réhabilitation / requalification



L'urbanisation linéaire estompe le caractère isolé des villages - Saint-Vivien-de-Médoc
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les îlots habités : affirmer le statut de ces îlots par la définition de limites strictes à l'urbanisation, mise en place de lisières agro-urbaines aménagées et plantées entre urbanisation et marais.